

<http://s598926418.onlinehome.fr/snalc2015/spip.php?article813>



PLAN ETUDIANTS : LE SNALC APPROUVE LES PREMIERES ANNONCES

- Actualités - 2017/2018 -



Date de mise en ligne : lundi 30 octobre 2017

Copyright © Syndicat National des Lycées et Collèges : Académie
d'Aix-Marseille - Tous droits réservés

PLAN ETUDIANTS : LE SNALC APPROUVE LES PREMIERES ANNONCES

Le **SNALC-FGAF**, qui a activement participé à la concertation sur la réforme du premier cycle de l'enseignement supérieur, accueille avec intérêt les annonces faites en conférence de presse par le Premier Ministre et les Ministres de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Les enseignements dans le supérieur « ne partent pas de zéro » : il était temps de le rappeler. C'est pourquoi le **SNALC** approuve que cette réalité soit affichée grâce aux attendus de chaque formation. Nous accueillons également très favorablement la proposition que les professeurs, tant du second degré que du supérieur, aient voix au chapitre quant aux vœux formulés par les élèves via un avis en conseil de classe et la fiche « avenir ». C'est une condition indispensable pour que les élèves opèrent des choix pertinents augmentant considérablement leurs chances de réussite.

De plus, le souhait de « réintroduire de l'humain » dans les questions d'orientation est louable et souhaitable. A ce titre, la nomination d'un second professeur principal en classe de terminale constitue une piste intéressante côté Education nationale. La tâche sera en revanche bien plus compliquée à l'université : un contrat de réussite présuppose un vrai contenu ; c'est un engagement de la part de l'étudiant à faire des choses, comme de l'institution à mobiliser les ressources humaines nécessaires.

Par ailleurs, le **SNALC** se réjouit du principe du « oui si » dans la nouvelle procédure d'orientation, qui implique la mise en place de propédeutiques et autres dispositifs de remise à niveau pour les élèves trop éloignés des attendus de la filière qu'ils souhaitent intégrer.

Enfin, il est important pour les professeurs du supérieur que l'activité d'enseignement soit davantage valorisée dans leur carrière. Le **SNALC** sera donc attentif aux propositions concrètes de la ministre sur le sujet.

Paris, le 30 octobre 2017

Contacts :

François PORTZER, Président du SNALC-FGAF, portzer@aol.com
Jean-Rémi GIRARD, Vice-Président du SNALC-FGAF, girardsnalc@yahoo.fr
Alice EISSEN, Secrétaire nationale à la pédagogie, alice.eissen@gmail.com

[VERSION IMPRIMABLE](#)